Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 050-215004110-20260706-202644060726-DE

PONTS

DEPARTEMENT DE LA MANCHE

ARRONDISSEMENT D' AVRANCHES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M RENOUVEL Aurélien, Maire.

Présents : Aurélien RENOUVEL, Maire, Sophie MASSON, Michel LUCAS, Marie DUQUESNOY, Serge ALLAIN , Dominique CHEVAL, Stéphane LEBEURRIER, Elodie BRILLANT, Stéphanie MEYER , Christophe BAILLARD (procuration donnée à Stéphanie MEYER), Thomas CHAUVIERE, Romain COSTILS, Mélanie DEBIEU, Peggy MORICE et Anne-Charlotte LEBARBIER.

Membres en exercice : 15
Nombre de pouvoirs : 1
Membres présents : 14
Membres votants : 15
Convocation : 29/06/2026
Secrétaire de séance : Mélanie DEBIEU

TARIFS DES SALLES A COMPTER DU 1ER JANVIER 2027
(2026- 44)

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs de location des salles ont besoin d'être revus et donne la parole à Michel. La commission bâtiments a travaillé sur ce sujet et a proposé un tableau, après modifications par le Conseil Municipal les tarifs suivants ont été adoptés :

Tarifs location salle Roger Leprovost (160 personnes)

Objet de la réservation	Commune	Hors Commune
Journée en semaine charges comprises		
Particuliers	200 €	260 €
Professionnel	410 €	410 €
Réunions privées charges comprises		
Week-end et jours fériés, Location du vendredi 14h au lundi 10h.	400 €	510 €

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 050-215004110-20260706-202644060726-DE

Tarifs location salle Jean-Claude Arondel (40 personnes)

Objet de la réservation	Commune	Hors commune
Jours en semaine charges comprises		
Particulier	130 €	190 €
Professionnel	190 €	190 €
Réunions privées Week-end et jours fériés Location du vendredi 14h au lundi 10h.	200 €	260€

Charges

Vaisselle : Forfait au placard : 50€. (50 couverts/placard), 1€ par personne. (**Gratuite pour les pontois**)
Forfait de remise en état et de nettoyage : 150€.

Arrhes, solde, caution

Les arrhes d'un montant égal à la moitié du tarif de location seront demandés après signature de la convention. Le solde sera facturé après l'état des lieux de sortie.
Un chèque de caution de 500€ sera demandé à la signature de la convention.
La vaisselle ne devra pas être rangée dans les placards pour faciliter le contrôle lors de l'état des lieux de sortie.
Location Pontois une fois/an/famille.
Location mange debout avec housse : 15 €

Vote : Pour = 15, contre = 0, abstention = 0 , la délibération est adoptée

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Aurélien RENOUVEL

MAIRIE de PONTS
50300